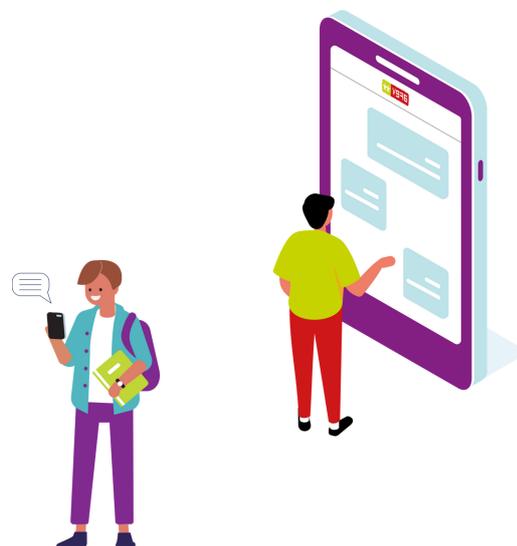


LE MENTORAT À DISTANCE 2021-2022



VOUS : LA FAMILLE



En tant que parent ou membre de la famille, **votre rôle est essentiel** dans le dispositif : le·la bénévole ne peut mener à bien son accompagnement sans vous.

Vous êtes en contact régulier avec lui ou elle, pendant les séances et en dehors, pour fixer les rendez-vous en visioconférence et parler de votre enfant.

Vous êtes également invité·e à participer aux activités !

VOTRE ENFANT



Votre enfant est acteur ou actrice de son accompagnement : il·elle doit absolument être volontaire pour participer au mentorat et prévenir lorsqu'il·elle n'est pas disponible pour une séance ou s'il·elle souhaite arrêter l'accompagnement.



LE·LA MENTOR BÉNÉVOLE



Le·la bénévole accompagne votre enfant bénévolement 1 à 2h par semaine, selon votre souhait.

Son accompagnement s'adapte à l'emploi du temps de la famille & du sien.

Il·elle s'engage à l'année pour aider votre enfant à acquérir des méthodes de travail, gagner en confiance, s'ouvrir sur le monde via diverses activités en ligne.

LES RÉFÉRENT·E·S AFEV



Les référent·e·s de l'Afev appellent les bénévoles, les familles et les établissements scolaires régulièrement.

Une fois que la famille a rempli la fiche d'inscription, les référent·e·s contactent le·la jeune et sa famille et les mettent en relation avec le·la bénévole.

Ils·elles sont disponibles pour répondre à vos interrogations et peuvent intervenir en cas de problème dans l'accompagnement (dialogue difficile, incompatibilité, etc).



@afev.org

afev.org

